

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT ICONIUM » en abrégé « CTI »

Siège Abidjan Cocody Angré 7e Tranche, Lot 3869,
Ilot 314

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT
ICONIUM » en abrégé « CTI »

Objet : - SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC ET PRIVEE DE
PERSONNE
- SERVICE DE COURSIER CHAUFFEUR ET DE
LIVRAISON GENERALE
- SERVICE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET
BIENS DIVERS
- SERVICE DE LOCATION DE VOITURE A TRAVERS
UNE PLATEFORME EN LIGNE VIA INTERNET
- SERVICE DE FORMATION DE CONDUCTEUR
PROFESSIONNEL A TRAVERS LA CREATION D'AUTOECOLE
- SERVICE D'ASSISTANCE EN CONDUITE
PROFESSIONNELLE POUR TOUT TYPE DE VEHICULE ET
ENGIN
- SERVICE DE COMMANDE DE TAXI ET DE LIVREUR
A TRAVERS UNE PLATEFORME EN LIGNE VIA INTERNET

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles
et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée. Et généralement toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Trente Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 7e Tranche, Lot 3869, Ilot 314

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUADIO DURAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01539 du 23/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09962/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

